

<https://actu.fr/societe/extremement-mal-traites-les-aesh-se-mobilisent-a-rouen-et-au-havre...>

🕒 5 min read

« Extrêmement mal traités », les AESH se mobilisent à Rouen et au Havre

Mardi 3 octobre 2023, dans le cadre d'un mouvement national, des manifestations auront lieu à Rouen et au Havre afin de dénoncer les conditions de travail des AESH.



Mardi 3 octobre 2023, dans le cadre d'un mouvement national, des manifestations auront lieu à Rouen et au Havre afin de dénoncer les conditions de travail des AESH. (©Adobe Stock)

Les **accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)** en ont ras-le-bol. D'après le SNES-FSU, ils sont « **très nombreux** » à **ne pas avoir été payés en**

septembre en Normandie. Cela s'ajoute au manque de considération général qui est dénoncé depuis de longs mois.

« Nombreux n'ont rien touché du tout »

« Il y a un problème de paie de beaucoup d'agents contractuels de l'Éducation nationale, dont les AESH font partie, explique Claire-Marie Feret, secrétaire académique du SNES-FSU pour la Normandie. Nombreux n'ont rien touché du tout la semaine dernière en guise de salaire de septembre. Sur des salaires qui sont déjà faibles et des situations très souvent précaires, c'est vraiment problématique. »

De plus, la syndicaliste assure qu'ils n'ont pas été avertis en amont et encore moins reçu d'explication. Ceux qui ont interrogé et ont réussi à avoir des réponses se contentent de promesses d'acompte pour le 30 octobre.

Des manifs à Rouen et au Havre

Ainsi, dans le cadre d'**une mobilisation nationale**, des manifestations auront lieu mardi 3 octobre 2023, à 14 heures au rectorat de **Rouen** et à 12h30 à la Maison de l'Éducation au **Havre (Seine-Maritime)**.

Et ce, malgré l'annonce de Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale, d'une prime de 380 euros en octobre à destination des 500 000 enseignants.

Les AESH « restent extrêmement mal traités »

Si le SNES-FSU admet que « les AESH ont obtenu **de maigres avancées ces dernières années** grâce à leur mobilisation (CDI après trois ans de CDD, grille d'évolution salariale à l'ancienneté, primes d'éducation prioritaire) », il regrette qu'ils « restent extrêmement mal traités ».

Vidéos : en ce moment sur Actu

Et au final, ce sont les enfants qui trinquent, d'après Claire-Marie Ferret : « Les AESH sont – selon le terme officiel – mutualisés. C'est-à-dire qu'ils se partagent entre plusieurs

élèves. Parfois, ils suivent jusqu'à quatre, cinq, six élèves sur des établissements différents. Ils peuvent aussi en suivre deux ou trois en même temps sur la même heure de cours, ce qui est très difficile lorsque le handicap et les besoins de l'enfant sont différents. »

Voici donc les revendications de cette nouvelle journée de grève :

- Création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- Augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- Garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- Abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- Abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE ;
- Deux journées de fractionnement doivent pouvoir être prises dans l'académie au choix des AESH.



Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).

Generated with Reader Mode